

TVA à taux réduit 5,5% - travaux de rénovation énergétique

Attestation de conformité technique des fenêtres-coupoles VELUX

Exigences de performances pour la TVA à taux réduit 5,5%:

Fenêtres en toiture :
 $U_w \leq 1,5 \text{ W/m}^2.\text{K}$ et $S_w \leq 0,36$

Produits VELUX éligibles* :

Les fenêtres-coupoles VELUX (modèle CVP) et fenêtres-coupoles VELUX (modèle CFP) qui présentent les caractéristiques suivantes :

$$U_w = 1,2 \text{ W/m}^2.\text{K}$$
$$S_w \leq 0,23$$

** Eligibilité également liée aux conditions d'application du CITE. Pour en savoir plus sur ses modalités exactes d'application, se référer aux textes officiels sur les dispositions 2016 en vigueur.*